



**RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Aix-en-Provence, le 27 septembre 2022

Affaire suivie par :

Lionel AMATTE
IA-IPR EPS
lionel.amatte@ac-aix-marseille.fr

Benjamin FANJAUD
IA-IPR EPS
benjamin.fanjaud@ac-nice.fr

Thierry ARMANT
Chargé de mission Génération 2024
Thierry.armant@ac-aix-marseille.fr

Éric CHAMARD
Chargé de mission Génération 2024
Eric.chamard@ac-nice.fr

Le recteur de la région académique
Provence-Alpes-Côte d'Azur,
Recteur de l'académie d'Aix-Marseille,
Chancelier des universités,

La rectrice de l'académie de Nice

La directrice régionale par intérim de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

à

Liste in fine

Objet : Génération 2024

Le 26 juillet 2024 s'ouvriront les 33^{ème} jeux olympiques et paralympiques de l'ère moderne. Depuis 5 ans, la Génération 2024 grandit dans les territoires académiques puisque désormais 215 écoles et établissements scolaires des académies de la région académique font vivre les valeurs attachées à ce dispositif.

Dans la perspective des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024 et dans la continuité des précédentes campagnes de labellisation « Génération 2024 », vous avez la possibilité d'engager votre école, votre établissement dans ce projet partagé, ou, pour celles et ceux qui sont déjà labellisés, poursuivre votre engagement dans le dispositif.

Quatre objectifs sont associés à ce label :

- développer des projets structurants avec les clubs et associations du territoire pour développer l'activité physique et la pratique sportive ;
- participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques ;
- accompagner l'accueil et le suivi des sportifs de haut niveau ;
- ouvrir les équipements sportifs des établissements en dehors du temps scolaire.

En cette rentrée scolaire pour laquelle ont été réaffirmés les enjeux relatifs à la santé et au bien-être des élèves, les activités physiques et pratiques sportives constituent des leviers pédagogiques favorables à l'engagement et à la réussite de tous les élèves. Les valeurs partagées par ce label sont « Excellence, Partage et Inclusion ». Ces trois valeurs peuvent aisément intégrer les priorités de vos projets d'école ou d'établissement et s'inscrire dans la mise en œuvre de vos parcours d'éducation à la santé, parcours citoyen, parcours avenir, ou encore, des organisations pédagogiques pluridisciplinaires dans le cadre des réseaux d'établissements.

Cette année, la semaine olympique et paralympique est programmée du 3 au 8 avril 2023. Ce temps fort sera l'occasion d'aborder la thématique de l'inclusion et de mettre plus d'activité physique dans le quotidien des élèves.

La campagne de labellisation 2023 est ouverte et se clôturera le 14 avril 2023.

Un espace numérique national qui utilise le site sécurisé « démarches simplifiées » est disponible à partir du lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/dossier-de-candidature-a-la-labellisation-generati>

Par ailleurs, un tutoriel est mis à votre disposition pour vous accompagner : <https://doc.demarches-simplifiees.fr/tutoriels/tutoriel-usager>

Le comité de pilotage de la région académique se réunira courant mai afin d'apprécier les candidatures, décider de l'obtention du label et décerner les trois degrés possibles (bronze, argent et or) selon le niveau de validation des différents critères retenus. Nous vous rappelons que la labellisation est valable trois ans. En conséquence, les établissements scolaires labellisés en 2018 doivent à nouveau déposer un dossier de candidature.

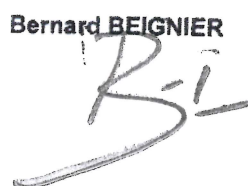
Concernant l'accompagnement des établissements labellisés, au mois d'octobre, un questionnaire à renseigner en ligne par les écoles et établissements déjà labellisés va permettre de faire un état des lieux à moins de deux ans du lancement des épreuves. En décembre, un webinaire sera organisé dans une optique de mutualisation et d'échanges de pratiques.

Par ailleurs, des ressources permanentes et réactualisées sont disponibles à partir des liens de connexion à des pages internet précisés en annexe.

Les référents « Génération 2024 » pour la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur sont Monsieur Lionel AMATTE, IA-IPR EPS dans l'académie d'Aix-Marseille, et Monsieur Benjamin FANJAUD, IA-IPR EPS dans l'académie de Nice. Ces référents et leurs chargés de mission se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Sachant pouvoir compter sur votre implication, nous vous remercions de bien vouloir faire une large diffusion de cette information auprès de vos équipes.


Natacha CHICOT

Bernard BEIGNIER


Florence VERRIER


Liste in fine :

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement,
Mesdames et Messieurs les directeurs d'école,
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement de l'enseignement agricole

S/c de Mesdames et Messieurs les IA-DASEN

Copie :

Monsieur le directeur de l'agence régionale de santé,
Mesdames et Messieurs les enseignants d'EPS

Annexe

➤ Liens dédiés à l'accompagnement des établissements labellisés :

- [Plateforme éducation de Paris 2024](#)
- [La grande école du sport - réseau Canopé](#)
- [Site du comité paralympique et sportif](#)
- [Site du comité national olympique et sportif](#)
- [Document d'accompagnement à la labellisation des écoles - USEP](#)
- [Guide d'accompagnement 2nd degré](#)

➤ Intérêts de la labellisation pour la réussite de tous les élèves :

- Vivre [la semaine olympique et paralympique](#) pour :
 - S'imprégner des valeurs de l'olympisme en bénéficiant d'un projet pédagogique porteur de sens.
 - S'emparer de la thématique de l'inclusion en modifiant son regard sur le handicap.
 - Découvrir des disciplines olympiques et paralympiques en lien avec le mouvement sportif.
 - Être initié à la solidarité et à l'engagement bénévole.
- Bénéficier de dotations réservées aux établissements labellisés et communiquer :
 - Obtenir dans son établissement un [Kit label génération 2024](#) pour communiquer et valoriser le label auprès de la communauté éducative.
 - Profiter, dans le premier degré, d'un [coupon génération 2024](#) pour encourager le développement des passerelles entre le monde scolaire et les clubs sportifs.
 - Utiliser le [kit de matériel sportif](#) dont les écoles sont dotées dans le cadre du programme 30'APQ.
 - Utiliser les outils de communication mis à disposition par le Ministère (bulletin et l'émission Génération 2024).
- Echanger, apprendre et découvrir :
 - Participer à la semaine de la presse et des médias en rencontrant des journalistes sportifs dans l'optique du parcours avenir.
 - Rencontrer des sportifs de haut niveau pour échanger.
 - Pratiquer des activités physiques dans des sites sportifs exceptionnels.
- Prolonger la labellisation « Génération 2024 » :
 - Soutenir et s'associer au [label "Terre de jeux 2024"](#) pour acter la fédération d'une communauté d'acteurs locaux.
 - Obtenir le [label "Olympiade culturelle"](#) au sein de son établissement pour être récompensé des initiatives éducatives, artistiques et culturelles.
 - Accueillir une personne en service civique en intégrant dans ses missions la mise en œuvre du label.